

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de NORT-SUR-ERDRE, dûment convoqué le 1^{er} juin, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 07 juin deux mille seize, sous la Présidence de M. le Maire, salle du Conseil, à 20h00.

PRESENTS :

MMES : Delphine FOUCHARD, Lydie GUERON, Aïcha METLAIN, Nathalie HERBRETEAU, Anne SAVARY, Reine YESSO EBEMBE, Nathalie ROUSSEAU, Stéphanie TRELOHAN, Marie-Noelle PATERNOSTER, Nathalie CASSARD, Isabelle CALENDREAU.

MM. : Yves DAUVE, Sylvain LEFEUVRE, Cédric HOLLIER LAROUSSE, Didier LERAT, Laurent ODIN, MICHEL BROCHU, Emilien VARENNE, Thierry PEPIN, Pierrick GUEGAN, Carlos MC ERLAIN, Bertrand HIBERT, Bruno SARLET.

ABSENTS :

Mme Françoise PROVOST a donné pouvoir à Mme Lydie GUERON
M. Guy DAVID a donné pouvoir à M. Yves DAUVE
Mme Chantal PAILLUSON a donné pouvoir à Mme Delphine FOUCHARD
Mme Charlotte COURTOIS a donné pouvoir à Mme Nathalie HERBRETEAU
M. Denys BOQUIEN a donné pouvoir à Mme Isabelle CALENDREAU.
MME Delphine GUERIN a donné pouvoir à Mme Marie-Noelle PATERNOSTER.

M. Emilien VARENNE a été élu secrétaire de séance.

MME Delphine GUERIN est arrivé en cours de séance.

25 présents, 29 votants.

Assistaient au titre des services :

M. Jacques FAUCOU, Directeur Général des Services
Mme Isabelle GENESTE, Adjointe au Directeur Général des Services.

ORDRE DU JOUR :

1. Lycée : présentation du programme retenu
2. Convention financière CCEG Commune pour le financement du giratoire de le SANGLE sur la RD 16
3. Extension de la station d'épuration des Mares Noires : demande de subvention et d'avance à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
4. Modification de la liste des représentants de la commune au sein de la Commission intercommunale d'animation jeunesse (AJICO)
5. Information sur les décisions du Maire prises par délégation
 - 5.1. Gradins Cap Nort

6. CCEG
 - 6.1. Présentation rapport activité 2015
 - 6.2. Présentation de l'évolution de la collecte des Ordures Ménagères
7. Comptes rendus de commissions
 - 7.1. Commission Mobilités du 23 mai
 - 7.2. Groupe de travail sur le cimetière du 26 mai
8. Questions diverses
 - 8.1 Inauguration de la recyclerie
 - 8.2 Projet Urbact
 - 8.3 Consultation Aéroport
 - 8.4 Lettre d'information de la CCEG
 - 8.5 Parking gare

Approbation du PV du Conseil Municipal du 03 mai 2016

M. Yves DAUVE soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 03 mai 2016.

Sans observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 03 mai 2016.

1. LYCEE : PRESENTATION DU PROGRAMME RETENU

A l'occasion du 6^{ème} COSUI (comité de suivi) relatif au lycée public de Nort-sur-Erdre, qui s'est déroulé en mairie le jeudi 12 mai dernier, Mme Isabelle Leroy Vice-Présidente « Lycées » de La Région des Pays de la Loire, a présenté le programme tel qu'il a été arrêté par la Région, et le choix des filières déterminé en accord avec l'inspection d'académie.

M. Yves DAUVE indique que le nouveau lycée dispensera un enseignement général, technologique et professionnel; il constituera aussi un outil de formation continue afin de permettre un apprentissage tout au long de la vie.

L'offre de formation serait la suivante :

SECTIONS		NB DIVISIONS POSSIBLES	EFFECTIFS MAXIMUM PAR DIVISION	TOTAL
VOIES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES				
Enseignements d'exploration de base : SES - PFEG - Littérature et société - MPI Enseignements complémentaires : Création et activités artistiques (arts visuels) - Education physique et sportive Langues : Anglais, Espagnol, Allemand		7	35	245
Premières	L, ES, S - SVT et S - SI	5	35	175
	STMG	1	35	35
	ST2S	1	35	35
Terminales	L, ES, S - SVT et S - SI	5	35	175
	STMG	1	35	35
	ST2S	1	35	35
SOUS-TOTAL		21		735
VOIE PROFESSIONNELLE - EDUCATION NATIONALE				
<i>Pôle services à la personne</i>				
CAP 2 ans	Assistant technique en milieu familial et collectif (dont ULIS pro)	2	12	24
BAC PRO 3 ans	Services de proximité et vie locale	3	18	54
	Accompagnement, soins et services à la personne	3	15	45
<i>Pôle services aux entreprises</i>				
CAP 2 ans	CAP Opérateur Opératrice en logistique (dont ULIS pro)	2	15	30
Pôle métiers niveau IV	Bac professionnel Transport ET Bac professionnel Logistique	3	35	105
SOUS-TOTAL		13		258
CAPACITE TOTALE		0		993

La capacité d'accueil de l'établissement sera en voie générale et technologique de 735 places, en voie professionnelle de 258 places. La livraison est prévue en septembre 2020.

M. Yves DAUVE informe que la Commune recherche des co-financement : région, département, CCEG. Chaque collectivité dans son domaine de compétence est susceptible d'intervenir.

M. Emilien VARENNE demande si des vélos en libre-service pourraient être mis à disposition.

M. Yves DAUVE répond que cet aménagement est envisageable, mais il est important dans un premier temps de disposer d'un bon réseau de liaisons douces.

2. CONVENTION FINANCIERE CCEG-COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DU GIRATOIRE DE LA SANGLE SUR LA RD 16

M. Sylvain LEFEUVRE informe que pour des raisons de sécurité routière à l'intersection de la rue de l'Océan sur la route départementale n°16, le Département, la commune de Nort-sur-Erdre et la Communauté de commune d'Erdre et Gesvres (gestionnaire du parc d'activités de la Sangle) a décidé la construction d'un giratoire sur la route départementale numéro 16 au niveau du carrefour de la Sangle PR 12 situé sur le territoire de la commune de Nort-sur-Erdre.

Compte tenu de la vocation de cet aménagement à sécuriser et marquer l'entrée de ville de Nort-sur-Erdre et de la possibilité de desserte par ce giratoire d'une voie communale, une participation de de la commune de Nort-sur-Erdre à l'aménagement de ce giratoire est proposée dont les conditions sont définies dans la convention objet de la présent délibération.

La participation de la commune de Nort sur Erdre pour la prise en charge de la création du carrefour giratoire, la réfection de structure, cheminement piéton périphérique, revêtements de chaussée, travaux de voirie divers est fixée à hauteur de 35% du coût HT réel des travaux estimés ce jour à 220 000 € HT (estimation après attribution du marché). Ceci correspond à une contribution maximum, révisions comprises et au montant hors taxe établi dans les conditions économiques de novembre 2015.

Le versement de cette participation se fera sur proposition d'un certificat de réalisation de l'opération et d'un constat des quantités mises en œuvre faisant ressortir le montant réel des travaux réalisés.

Le bénéficiaire a la possibilité de présenter une demande de versement d'acompte de 50% du montant de l'aide calculée sur le montant estimé des travaux ($50\% \times 0.35 \times 220\ 000$ €), au vu d'un ordre de service de commencement de travaux signé par le maître d'œuvre chargé du suivi de l'opération.

Le solde du versement au bénéficiaire se fera à la fin des travaux au vu du coût réel de réalisation des travaux lorsque celui-ci sera connu.

Une convention de gestion a été signée entre la CCEG et le Conseil départemental en date du 12 mai 2014 pour définir la répartition des charges et conditions d'entretien et de gestion du giratoire sur RD16.

En ce qui concerne l'îlot central, celui-ci sera simplement engazonné et entretenu par la CCEG. Dès lors que la commune souhaite réaliser ultérieurement un aménagement paysager ou minéral différent (soumis à la validation de la CCEG et du Conseil départemental), l'aménagement de cet îlot sera pris en charge par la commune de Nort S/Erdre tant en investissement qu'en entretien ultérieur.

M. Sylvain LEFEUVRE informe que la CCEG assure la maîtrise d'ouvrage du giratoire.

M. Yves DAUVE précise que la forte implication de la Commune a permis de disposer de ce giratoire dès cette année.

M. Sylvain LEFEUVRE indique que les acquisitions foncières seront à la charge de la Commune et les travaux débiteront en septembre.

M. Cédric HOLLIER-LAROUSSE ajoute que pour éviter des problèmes de circulation et le blocage de la route, une voie parallèle provisoire est prévue. La livraison est programmée pour la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le contenu de la convention financière entre la Commune et la CCEG relative au financement du rond-point zone de la Sangle,
- autorise M. le Maire à signer ladite convention.

3. EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DES MARES NOIRES : DEMANDE DE SUBVENTION ET D'AVANCE A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

M. Sylvain LEFEUVRE présente le dossier.

1 – Contexte et justification du projet

La station d'épuration des Mares Noires a été mise en service en 2001 avec une capacité de 6 000 eq/hab. Elle est aujourd'hui à saturation. Eu égard à l'évolution de l'urbanisation de l'agglomération et des villages raccordés, le projet d'extension portera la capacité de la station à 11 300 eq/hab.

2 – Nature et consistance des travaux

Le projet consiste schématiquement à doubler la filière de traitement existante.

Ouvrages réutilisés :

- Le local d'exploitation, un bassin d'aération et le local de stockage des boues

Ouvrages neufs créés :

- 2 tamis en entrée de station
- Création d'un nouvel ouvrage de réception des matières de vidange
- Création d'un nouveau grand clarificateur et démolition de l'existant
- Création d'un nouveau local de déshydratation des boues et extension du local de stockage des boues chaulées.
- Mise en place d'une nouvelle désodorisation biologique.

3- Estimation prévisionnelle des travaux

Décomposition du montant des travaux :

Récapitulatif par file	Génie civil	Équipements	Total
Eau	404 000 €	410 000 €	814 000 €
Boues	278 000 €	274 000 €	552 000 €
Postes généraux	363 000 €	331 000 €	694 000 €
TOTAL	1 045 000 €	1 015 000 €	2 060 000 €

Dépense globale du projet :

- Travaux : 2 060 000 € HT
 - Frais annexes (maitrise d'œuvre, frais de branchement, imprévus, etc.) : 140 000 € HT
- = > Soit un total de 2 200 000 € HT (2 640 000 € TTC)**

4- Plan de financement

I - Dépenses

Honoraires divers (Maitrise d'œuvre + SPS +CT+ divers) =	140 000 € HT
Montant prévisionnel des travaux =	2 060 000 € HT
Total des dépenses =	2 200 000 € HT
	soit 2 640 000 € TTC

II - Recettes prévisionnelles

Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	1 036 200 €
Avance remboursable de l'Agence de l'Eau	345 400 €
Recettes FCTVA =	528 000 €
Autofinancement communal sur budget assainissement	730 400 €
Total recettes =	soit 2 640 000 €

Arrivée de Mme Delphine Guérin

M. Cédric HOLLIER LAROUSSE informe qu'il a été demandé à la SAUR d'organiser une visite de la station d'épuration.

M. Thierry PEPIN remarque que la capacité de la station d'épuration sera doublée en passant à 11 000 équivalents/habitants.

M. Yves DAUVE ajoute qu'aujourd'hui la station est à 6 000 équivalents/habitants.

M. Bertrand HIBERT demande si les boues de la station d'épuration sont épandues.

M. Yves DAUVE répond que la station d'épuration est une installation classée. Un arrêté préfectoral donne les conditions de traitement. La Commune n'a pas reçu de remarque particulière sur cette question.

M. Bruno SARLET demande à combien d'équivalent/habitant correspond le lycée.

M. Yves DAUVE répond qu'il ne dispose pas d'élément de réponse pour 1 000 élèves.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ Approuve le programme de travaux pour un montant de 2 200 000 € HT.

- ✓ Sollicite la subvention de 60 % du montant HT des dépenses retenues par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à savoir un montant de travaux et de frais annexes plafonné à 1,4 fois la charge maximale actuelle, soit 8 400 eq/hab, soit 1 727 000 €.
- ✓ Sollicite également une avance remboursable de 20 % sur le montant des dépenses retenues par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- ✓ Approuve le plan de financement correspondant à ces dépenses.

4. MODIFICATION DE LA LISTE DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION JEUNESSE (AJICO)

M. Yves DAUVE rappelle que lors de sa réunion du 15 avril 2014, le Conseil Municipal avait désigné Lydie Guéron, Yves Dauvé, Aïcha Metlaine et Delphine Guérin pour représenter la Commune au sein de la commission intercommunale d'animation jeunesse (AJICO).

M. Yves DAUVE propose Lydie Guéron, Yves Dauvé, Nathalie Herbreteau et Delphine Guérin pour représenter la Commune au sein de la commission intercommunale d'animation jeunesse (AJICO).

Mme Nathalie CASSARD demande si on peut se représenter au bout de deux ans.

M. Yves DAUVE répond que Nort sur Erdre à demander à disposer de 4 élus au sein de cette commission dans la mesure où la Commune supporte 65% des charges. La directrice est basée à Nort sur Erdre, il serait difficile qu'elle soit encadrée par un élu d'une autre commune. L'AJICO est l'exemple type du service mutualisé.

Mme Nathalie CASSARD s'interroge sur le rythme de la modification de cette commission.

M. Yves DAUVE répond que la composition de cette commission pourrait rester en l'état jusqu'à la fin du mandat.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier la liste des représentants au sein de cette commission ainsi : Lydie Guéron, Yves Dauvé, Nathalie Herbreteau et Delphine Guérin.

5. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION **5.1 GRADINS CAP NORT**

5.1 Gradins Cap Nort

M. Yves DAUVE informe que le marché relatif à la restructuration d'un gradin télescopique à l'Espace culturel Cap Nort incluant les nez de marche led et la reconfiguration des gradins pour un passage de 276 sièges à 290 avec la suppression des rangées latérales et la réhausse des garde-corps, a été attribué à l'entreprise MASTER INDUSTRIE (85 La Verrie) pour un montant de 82 980 € HT, soit 99 576 € TTC.

6. CCEG

6.1 PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2015

6.2 PRESENTATION DE L'EVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

6.1 Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité 2015 de la CCEG est présenté par M. Sylvain LEFEUVRE.

La Communauté de Communes a lancé sa première saison culturelle intercommunale avec des propositions artistiques pour toute la famille.

Ouvert en 2014, le centre aquatique «Les Bassins d'Ardéa» a tourné à plein régime en 2015 entre animations, cours et accueil du public. Les travaux du second équipement prévu sur le pôle Treillières Grandchamp-des-Fontaines ont débuté en mars 2016 et ce nouvel établissement ouvrira ses portes à l'été 2017.

Erdre & Gesvres, en partenariat avec Initiative Loire-Atlantique Nord, accompagne la création d'entreprises. En 2015, 61 porteurs de projets ont pu être conseillés. 21 projets ont été soutenus financièrement par un prêt d'honneur d'un montant moyen de 6 760 €.

Afin de mieux promouvoir l'offre touristique et les atouts du territoire, Erdre & Gesvres s'est associée aux Communautés de Communes du Pays de Blain et de la Région de Nozay pour donner naissance au Pays touristique Erdre Canal Forêt.

PLUI :

La Communauté de Communes s'est lancée avec les communes dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La première étape, qui consiste à prendre connaissance du territoire à travers le regard des acteurs locaux et des habitants, a été lancée en 2015 et se poursuit en 2016 par une large concertation.

M. Yves DAUVE indique que le service mutualisé ADS est financé intégralement par les communes, à l'inverse des services de pleine compétence de l'intercommunalité. L'assemblée des Maires est l'organe régulateur. C'est une démarche tout à fait intéressante.

Mutualisation :

Développer les mutualisations entre la Communauté de Communes et les communes est un enjeu central pour la qualité des services et la maîtrise des dépenses. En 2015, un schéma de mutualisation a été établi avec un programme d'actions sur des thématiques ciblées. L'objectif est de poursuivre et d'engager de nouvelles collaborations.

Agriculture :

Erdre & Gesvres est aux côtés des agriculteurs pour développer une agriculture innovante, solidaire et en phase avec notre environnement. Plusieurs actions sont entreprises dont des aides financières pour la réhabilitation de terres en friches. En 2015, 7 hectares de terres ont été remis en culture, 120 ha depuis 2011.

M. Yves DAUVE note le très faible endettement de la CCEG. Il ajoute que la maîtrise des finances communales ne se fait pas au détriment des finances de la CCEG. Avec presque 60 000 habitants, l'endettement reste faible et les recettes sont bien diversifiées. Les portages fonciers aident beaucoup les communes.

Mme Nathalie CASSARD remarque que les portages sont souvent liés à un projet.

M. Sylvain LEFEUVRE répond qu'ils permettent aussi de répondre à une opportunité. Ils sont un outil non négligeable avec participation aux frais de gestion.

Environnement

M. Bertrand HIBERT souhaite avoir des précisions sur les dépenses en matière d'environnement.

M. Sylvain LEFEUVRE répond qu'elles correspondent essentiellement aux travaux de restauration des cours d'eau.

Mme Nathalie CASSARD remarque la vidange et l'entretien des installations d'assainissement individuel doivent être fait régulièrement afin de les pérenniser et assurer un bon fonctionnement.

Filière bois énergie :

M. Bertrand HIBERT remarque que l'abandon de la filière bois est regrettable. Il considère que c'est un manque de vision sur l'avenir. Dans 15 à 20 ans, une nouvelle chaufferie devra être refaite.

M. Sylvain LEFEUVRE répond qu'il partage cet avis sur la filière bois local.

M. Yves DAUVE ajoute que ces nouvelles filières connaissent des ratés à leur début, les collectivités doivent les aider et les accompagner.

Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte du rapport d'activités 2015 de la CCEG.

6.2 Présentation de l'évolution de la collecte des ordures ménagères

M. Pierrick GUEGAN rappelle que la Communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés. Dans ce cadre et conformément à leurs engagements, les élus ont entamé une réflexion autour de possibles évolutions du service de collecte à l'horizon 2018. Un cabinet d'études spécialisé accompagne la collectivité dans cette réflexion. Menée tout au long de cette année 2016 et une partie de 2017, les études portent sur l'éventuelle collecte en bac des emballages, la fréquence de passages des camions, l'évolution de la grille tarifaire, le règlement du service et la comparaison entre un fonctionnement de la collecte en régie ou en prestation.

Dans le cadre de ces études, un processus de concertation a été instauré avec toutes les parties prenantes locales : élus municipaux et habitants du territoire.

Plusieurs dispositifs ont été mis au point pour faciliter les échanges et le dialogue avec la population :

- Création d'un Groupe consultatif déchets, composé d'un représentant de l'ADEME, de 12 élus et de 24 habitants référents*. Cette instance de concertation s'est réunie deux fois depuis janvier dernier et se réunira encore plusieurs fois d'ici la prise de décision des élus concernant les différentes évolutions envisagées. Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur www.trivolution.fr
- Système d'échanges par mail accessible à toute la population pour faciliter le dialogue, recueillir les avis et les éventuelles remarques des habitants. Courriel: concertation.collecte.dechets@cceg.fr
- Diffusions d'informations nécessaires à la compréhension du sujet au fur et à mesure de l'avancée des études, à destination des habitants dans les différents supports de la collectivité : site internet Trivolution, magazine d'Erdre et Gesvres, et dans les bulletins municipaux...

M. Bertrand HIBERT remarque qu'il serait intéressant d'adapter la collecte des déchets tous les 15 jours, il pense notamment aux foyers avec de très jeunes enfants où le traitement des couches peut vite devenir problématique.

M. Pierrick GUEGAN répond que des collectes exceptionnelles pour de gros producteurs comme les collèges ou maison de retraite pourraient être organisées.

M. Thierry PEPIN regrette les nombreuses incivilités sur les points d'apport des déchets recyclables.

Mme Reine YESSO EBEMBE remarque que la redevance incitative est un manque à gagner pour les Communes.

M. Yves DAUVE répond que la gestion des déchets est un budget autonome de la CCEG. La redevance alimente ce budget et sert pour les investissements de ce domaine.

M. Sylvain LEFEUVRE ajoute que la seule différence est qu'aujourd'hui les collectivités la payent également.

M. Thierry PEPIN remarque les nombreux problèmes de fonctionnement de la déchetterie.

M. Yves DAUVE répond qu'un prochain gros investissement est prévu pour la déchetterie de Nort sur Erdre qui est effectivement saturée.

7. COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS :

7.1 COMMISSION MOBILITES DU 23 MAI 2016

7.2 GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CIMETIERE DU 26 MAI 2016

7.1 COMMISSION MOBILITES DU 23 MAI 2016

M. CEDRIC HOLLIER LAROUSSE reprend les différents points de cette réunion.

Pour les voiries de la Coulée de Villeneuve et de la Gautrie, il est proposé de faire du PATA cette année sur ces 2 voies.

Pour 2016, le secteur de la rue du Stade et le réaménagement du parking du Marais sont retenus. Ces travaux devront être impérativement terminés pour la rentrée de septembre 2016.

7.2 GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CIMETIERE DU 26 MAI 2016

Mme Lydie GUERON reprend le compte-rendu de cette réunion.

Les différentes problématiques qui se posent actuellement sur le cimetière communal ont été présentées aux élus, à l'occasion d'une visite sur site.

✓ Manque de places dans le cimetière actuel :

Aujourd'hui, il reste uniquement 6 emplacements disponibles et 3 places en cavurnes.

✓ Secteur des enfants :

Les tombes des enfants sont regroupées dans le terrain commun. Il n'y a rien de prévu actuellement dans le règlement concernant ces tombes (les concessions sont gratuites et il n'y a donc aucune identification de ces tombes).

✓ Reprise des concessions funéraires en état d'abandon :

Une procédure existe pour reprendre les concessions en état d'abandon. Il en existe beaucoup sur le cimetière de Nort-sur-Erdre et il serait intéressant de recourir à cette procédure pour libérer de la place dans l'ancien cimetière.

✓ Problème de ruissellement des eaux pluviales :

Le cimetière ne possède aucun réseau d'eaux pluviales. Un réseau devra donc être créé dans l'ancien cimetière, ainsi que dans la future extension.

✓ Passage au zéro phyto au 1^{er} janvier 2017 :

Pour pouvoir gérer le cimetière sans phytosanitaire, différentes solutions possibles :

- Désherbage manuel, désherbage mécanique : difficile entre les tombes, possible sur des allées « homogènes »
- Imperméabilisation
- Végétalisation, enherbement

✓ Mise à jour du règlement :

Les propositions pour la mise à jour du règlement du cimetière existant sont présentées. Ces propositions sont globalement validées, mais devront faire l'objet d'un travail plus précis lors d'une prochaine réunion du groupe de travail.

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 Inauguration de la recyclerie

M. Yves DAUVE informe que la recyclerie fonctionne très bien, elle connaît un grand succès depuis son ouverture.

8.2 Projet Urbact

M. Yves DAUVE informe que Carlos MC ERLAIN participera à une réunion au Pays Bas courant juin. Les acteurs de ce projet seront accueillis à Nort sur Erdre en mars prochain.

8.3 Consultation Aéroport

M. Yves DAUVE rappelle la date de la consultation concernant le transfert de l'aéroport le 26 juin prochain.

8.4 Lettre d'information de la CCEG

Mme Nathalie CASSARD remarque qu'elle ne reçoit plus la revue de presse de la CCEG.

M. Jacques FAUCOU répond qu'il reverra cette question avec le service communication chargé de son envoi.

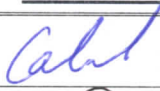

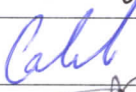
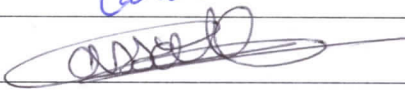


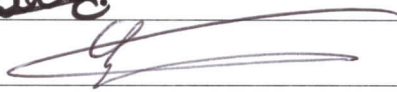

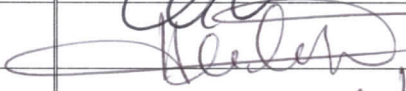
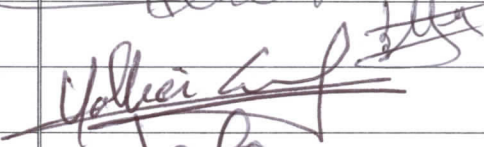

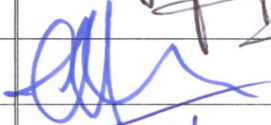



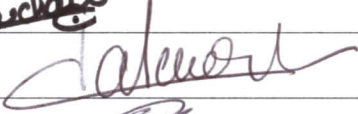

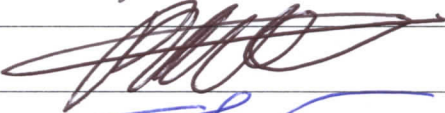


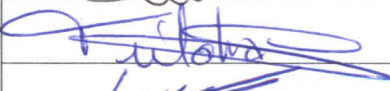
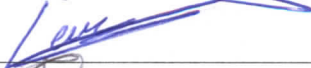
8.5 Parking gare

M. Thierry PEPIN remarque que le sens unique sur le parking de la gare n'est pas respecté.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, M. Yves DAUVE clôt la séance.

La séance est levée à 22h25

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2016

<u>NOMS</u>	<u>SIGNATURES</u>
BOQUIEN Denys	
BROCHU Michel	
CALENDREAU Isabelle	
CASSARD Nathalie	
COURTOIS Charlotte	
DAUVE Yves	
DAVID Guy	
FOUCHARD Delphine	
GUEGAN Pierrick	
GUERIN Delphine	
GUERON Lydie	
HERBRETEAU Nathalie	
HIBERT Bertrand	
HOLLIER-LAROUSSE Cédric	
LEFEUVRE Sylvain	
LERAT Didier	
MC ERLAIN Carlos	
METLAINE Aïcha	
ODIN Laurent	
PAILLUSSON Chantal	
PATERNOSTER Marie-Noëlle	
PEPIN Thierry	
PROVOST Françoise	
ROUSSEAU Nathalie	
SARLET Bruno	
SAVARY Anne	
TRELOHAN Stéphanie	
VARENNE Emilien	
YESSO EBEMBE Reine	